



Centre universitaire de santé McGill
McGill University Health Centre

Les meilleurs soins pour la vie
The Best Care for Life

CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL
MÉMOIRE

RÉINVENTER MONTRÉAL

Plan de transport 2007

30 août 2007



Centre universitaire de santé McGill
McGill University Health Centre

Centre universitaire de santé McGill
Mémoire
***Réinventer Montréal*—Le Plan de transport 2007**

PRÉAMBULE

Le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) est issu de la fusion de cinq hôpitaux d'enseignement affiliés à la Faculté de médecine de l'Université McGill — l'Hôpital de Montréal pour enfants, l'Hôpital général de Montréal, l'Hôpital Royal Victoria, l'Hôpital et l'Institut neurologique de Montréal et l'Institut thoracique de Montréal. Depuis 1822, ces établissements ont contribué à la vitalité, au paysage et à l'histoire de la Ville. Ils ont également acquis une réputation internationale tant par l'excellence des soins cliniques qu'ils prodiguent que par l'excellence de la recherche et de l'enseignement, ce qui attire chez nous des spécialistes et des étudiants du monde entier.

Le CUSM emploie près de 14 000 professionnels en santé et personnel connexe. Chaque année, il forme environ 825 résidents en médecine et en chirurgie, 1 075 infirmiers et infirmières, 450 étudiants en médecine, et 525 autres étudiants dans les disciplines reliées à la santé. En tant que centre névralgique du RUIS McGill (*Réseau universitaire intégré de santé*), le CUSM dessert une population multiculturelle de 1,7 million de personnes réparties à travers soixante-trois pour cent du territoire québécois.

Par conséquent, des milliers de personnes de tous les âges se déplacent à tout moment de la journée et de la soirée, sur une base quotidienne, vers de multiples sites. C'est donc avec enthousiasme que le CUSM saisit l'occasion de soumettre le présent mémoire qui porte sur la troisième phase du Plan de transport 2007 de la Ville de Montréal, soit « *Réinventer Montréal* » — et de vous communiquer des commentaires et des recommandations qu'il juge nécessaires pour renforcer les vertus du Plan. En effet, ce plan deviendra un puissant outil de changement grâce à une vision commune qui se dégagera par l'échange d'idées avec nos partenaires.



Le CUSM tient à féliciter la Ville de Montréal pour le travail accompli à ce jour. Le Plan est ambitieux et prometteur. Comme le CUSM s'est engagé dans un processus parallèle avec les gouvernements municipal et provincial, ainsi qu'avec d'autres organisations concernant ses campus de l'avenir, Glen et de la Montagne, ce mémoire ne traitera pas des plans d'accessibilité élaborés dans le cadre du Projet de redéploiement. Il abordera plutôt les enjeux du transport et des déplacements associés aux sites existants du CUSM. Il y a cependant un chevauchement naturel, et il sera inévitable de mentionner les besoins des nouveaux campus.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

En tant qu'institution publique de santé, le CUSM reconnaît l'importance de la mise en place de pratiques exemplaires en développement durable. De plus, étant donné sa vocation, le CUSM s'est engagé à offrir aux patients et à leurs familles, ainsi qu'au personnel et aux visiteurs, un environnement sécuritaire, confortable et propice à la guérison.

Pour ces raisons, le CUSM a adopté sa Politique environnementale en juillet 2006, et a amorcé un plan d'action pour implanter un système de gestion environnementale (SGE) qui diminuera son empreinte environnementale. Par ce fait même, il préparera le terrain pour des bâtiments modernes qui intègrent toutes les facettes du développement durable, et ce de la conception jusqu'aux opérations. De plus, le CUSM a déjà entrepris plusieurs initiatives en développement durable, y compris la certification *Visez vert/Visez vert Plus* de BOMA (Building Owners and Managers Association) pour ses divers bâtiments, l'inscription de ses futurs campus Glen et de la Montagne en tant que candidats LEED®, l'engagement comme premier membre québécois des Hôpitaux pour un environnement écologique (Hospitals for a Healthy Environment ou H2E), et la réalisation de projets écoénergétiques dans chacun de ses hôpitaux. Par ailleurs, le CUSM agit en tant que partenaire de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal et du Centre canadien de la prévention de la pollution (C2P2) pour offrir une formation en systèmes de gestion environnementale à plusieurs hôpitaux montréalais cet automne. Plus récemment, le CUSM est devenu le premier centre hospitalier à s'allier avec la Ville de Montréal dans le cadre du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*.



UNE VISION COMMUNE

Le CUSM appuie la vision élaborée dans le Plan de transport 2007 de la Ville, notamment la priorité accordée à la sécurité des piétons, aux améliorations au réseau de pistes cyclables, et aux améliorations à la qualité et à la variété de modes de transport collectif, ce qui encouragera une utilisation accrue du transport actif et collectif et une diminution de la pollution de l'air liée aux émissions de gaz à effets de serre.

Le CUSM reconnaît son rôle dans l'atteinte des objectifs du Plan de transport et de la Charte du piéton en matière de transport et de déplacements des personnes. Il est important de mentionner que le CUSM génère plus de 22 055 déplacements de personnes par jour à travers ses sites. L'établissement compte donc sur la Ville pour l'aider à rendre ces déplacements efficaces et sécuritaires afin de respecter la qualité de vie de tous les Montréalais et Montréalaises, et d'assurer un accès approprié à l'un des prestataires principaux de soins de santé de la Ville.

Le CUSM a déjà démontré son engagement dans la réalisation de plusieurs chantiers élaborés dans le cadre du Plan de transport :

- En favorisant le covoiturage;
- En instaurant des plans de gestion des déplacements;
- En encourageant l'usage du vélo comme moyen de transport utilitaire.

Le CUSM est fier de s'être associé à *La Marche des entreprises*. Cette occasion lui a permis de sensibiliser l'ensemble des employés du CUSM à l'importance de découvrir les différents moyens de transport disponibles pour se rendre au travail. Le programme de covoiturage a ainsi été souligné et encouragé par la mise en place de deux mesures incitatives visant au retour des permis de stationnement. Le CUSM offre également depuis plusieurs années un service de navette entre ses hôpitaux et ses bâtiments administratifs, dans le but de réduire la circulation entre ses sites et ainsi d'améliorer l'efficacité des déplacements de ses employés.



VINGT ET UN CHANTIERS

Le CUSM salue la Ville pour s'être donné un objectif de vingt et un chantiers en vue d'améliorer les déplacements dans la ville, et est heureux de faire part de ses commentaires et de donner ses recommandations à ce sujet :

CHANTIER No 2

Mise en place d'un service de navette ferroviaire entre l'aéroport international Montréal-Trudeau et le centre-ville.

Le CUSM partage avec enthousiasme le souhait de la Ville de mettre en place une navette ferroviaire entre l'aéroport international Montréal-Trudeau et le centre-ville. À titre de centre universitaire de santé de classe mondiale, le CUSM accueille de nombreux congrès, des chercheurs, professeurs et spécialistes cliniques internationaux, tout comme le fait l'Université McGill. Cette navette vers le centre-ville sera donc bien venue. Cependant, le CUSM estime que cette occasion d'encourager les efforts internationaux de l'un des établissements publics de longue date de notre Ville serait ratée si un arrêt à mi-chemin n'était pas envisagé. Cet arrêt contribuerait aussi à diminuer davantage la congestion urbaine.

RECOMMANDATION No 1

Créer un arrêt à mi-chemin entre l'aéroport international Montréal-Trudeau et le centre-ville, soit à la station intermodale Vendôme.

Le Campus Glen sera très bien desservi par le réseau de transport collectif. L'emplacement a en effet été en partie choisi à cause de son accessibilité actuelle et potentielle. L'ajout d'un lien de transport rapide à partir de l'aéroport servira aux professionnels venant de l'étranger, et réduira le nombre de véhicules voyageant entre l'aéroport et le campus.



Centre universitaire de santé McGill
McGill University Health Centre

De plus, les plans pour que l'Hôpital des Shriners vienne s'installer avec le CUSM sur le Campus Glen vont de l'avant sur plusieurs fronts. Puisque les Shriners traitent des patients provenant de toute l'Amérique du Nord ainsi que d'autres pays, et qu'ils accueillent également des spécialistes et des chercheurs, leur hôpital au Canada profitera grandement de ce service.

CHANTIERS No 5 et No 10

Améliorer les services de la Société de transport de Montréal pour accroître l'achalandage de 8 % en cinq ans et instaurer des plans de gestion des déplacements.

Le CUSM a développé de façon proactive un plan de gestion des déplacements pour le futur Campus Glen, et est maintenant en train d'en développer un autre pour le Campus de la Montagne. En ce qui concerne les sites existants, le service de Gestion des déplacements et stationnements a mis en œuvre plusieurs initiatives afin de répondre aux besoins d'accessibilité et de déplacements entre les sites existants du centre hospitalier universitaire. Il a effectué un sondage sur les habitudes de transport des employés afin de mieux cibler les divers moyens qui pourront influencer le choix des travailleurs pour le transport collectif. Toutefois, la capacité du CUSM de répondre aux besoins de sa communauté dépend en grande partie de la volonté et de la capacité de la Ville à fournir des services de transport adéquats.

Les horaires, les trajets et les infrastructures du système de transport collectif doivent s'adapter aux besoins inhérents aux soins de santé (service à toute heure de la journée, des arrêts en face des installations, un accès aisé). Des pistes cyclables sécuritaires doivent être créées, et davantage de supports à vélo doivent être installés à travers la Ville. La sécurité des piétons doit également être améliorée.

RECOMMANDATION No 2

Travailler étroitement avec les intervenants pour s'assurer que les services offerts appuieront les plans de gestion des déplacements mis en œuvre par les grands établissements.



Centre universitaire de santé McGill
McGill University Health Centre

La Ville aurait intérêt à s'assurer que des échanges adéquats ont lieu entre les divers intervenants afin que les besoins particuliers des établissements qui comptent beaucoup sur le transport collectif soient satisfaits.

RECOMMANDATION No 3

S'assurer que les infrastructures du métro peuvent accueillir les personnes à mobilité restreinte.

Les stations de métro doivent pouvoir accommoder les personnes qui requièrent un fauteuil roulant, une marchette, une canne ou des béquilles pour se déplacer. Cela sera d'autant plus important que le futur Campus Glen sera directement lié à la station intermodale Vendôme.

RECOMMANDATION No 4

Créer un nouveau trajet d'autobus pour mieux desservir le personnel du CUSM, ses patients et leurs familles, ainsi que ses visiteurs.

Plusieurs employés auraient souhaité retourner leur permis de stationnement et opter pour le transport collectif, mais les sérieuses lacunes dans la disponibilité des autobus les en ont dissuadés. Le service d'autobus le long du corridor nord-sud, qui lie les hôpitaux du CUSM, laisse à désirer. Ceci a un impact sur les usagers des hôpitaux, mais également sur la collectivité. Ceux qui se déplacent de la Rive-Sud ne désirent pas se servir du réseau, car ils prétendent que le service d'autobus à partir du terminus d'autocars ou de la gare en direction de la côte n'existe pas. Le CUSM suggère donc un nouveau trajet d'autobus qui améliorera l'accessibilité de façon importante. Cette nouvelle ligne pourrait remplacer la ligne 107 dont le trajet et la fréquence restreints la rendent inefficace.



Le trajet d'autobus proposé

- **Début** : Métro Bonaventure, direction nord sur la rue Université
- **1er arrêt** : Métro McGill
- **2^e arrêt** : Rue Prince-Arthur (dessert l'Université McGill)
- **3^e arrêt** : Virer vers l'ouest sur avenue des Pins et arrêter juste après (dessert l'Hôpital Royal Victoria, L'Hôpital neurologique et l'Institut neurologique de Montréal)
- **4^e arrêt** : Avenue des Pins et rue Peel (dessert la Faculté de médecine et le Centre d'innovation Génome Québec de l'Université McGill, le pavillon des sciences de la vie Francesco Bellini, et l'Hôpital Royal Victoria)
- **5^e arrêt** : Après le feu de circulation sur l'avenue des Pins et l'avenue du Dr Penfield (dessert l'Académie Michèle-Provost et l'Hôpital des Shriners)
- **6^e arrêt** : Hôpital général de Montréal (dessert aussi l'Institut de recherche du CUSM et les voyageurs qui désirent faire la correspondance pour se rendre à l'Hôpital général juif ou le Centre hospitalier St-Mary); continuer en direction sud sur le Chemin de la Côte-des-Neiges et virer sur la rue Atwater
- **7^e arrêt** : Métro Atwater; virer vers l'est sur la rue Tupper
- **8^e arrêt** : Hôpital de Montréal pour enfants
- **Fin** : Virer à droite sur la rue Lambert-Closse et retourner au Métro Bonaventure pour un nouveau départ (service fluide, 24/7)

RECOMMANDATION No 5

Revoir les horaires des autobus réguliers et adaptés afin d'augmenter les heures de service.

La fréquence des trajets à l'extérieur des heures de pointe ne satisfait pas les besoins du personnel hospitalier. Les exigences du travail sur appel, les quarts de travail variés : 8 heures, 12 heures, etc. sont mal desservies par les horaires du transport en commun plutôt axé sur le service des horaires réguliers de bureaux (8 h à 16 h ou de 9 h à 17 h). De plus, des patients ont partagé leurs commentaires sur les limites du service public de transport adapté. Le préavis requis pour s'assurer d'être embarqué, les délais et les trajets compliqués ne rendent pas le service aussi efficace qu'il devrait l'être pour les personnes ayant des besoins particuliers.



CHANTIERS No 6 et No 9

Favoriser le covoiturage et implanter des mesures prioritaires pour les autobus sur 240 kilomètres d'artères.

Ce n'est un secret pour personne que le CUSM ne détient pas d'espaces de stationnement suffisants. Ces stationnements sont toujours pleins, ce qui rend très difficile un service adéquat aux patients et à leurs familles. Donc, depuis l'automne 2006, le CUSM a mis en place son programme *Allégo*. En se servant des conseils de *Voyagez futé Montréal*, les employés ont été sensibilisés aux différentes options de transport pour se rendre au travail. Deux programmes ont été lancés : le covoiturage et le rachat de permis de stationnement; ceux-ci visent à réduire le nombre de détenteurs de permis de stationnement. Ainsi, le CUSM peut, non seulement mieux servir ses patients et leurs familles, mais aussi libérer des espaces afin que des travaux de réfection puissent être complétés, notamment au site de l'Hôpital général de Montréal.

Malgré une augmentation des tarifs d'environ dix pour cent sur les permis de stationnement des employés, les deux programmes n'ont pas atteint les objectifs escomptés, et ce, pour plusieurs raisons dont : les quarts de travail, tel que mentionné auparavant, et le besoin crucial d'être à l'heure du fait de la nature du travail.

RECOMMANDATION No 6

Développer un réseau encore plus développé de voies prioritaires pour autobus et covoiturage vers le centre-ville de Montréal.

Un réseau de voies prioritaires pour les autobus et le covoiturage aidera le CUSM à augmenter le pourcentage de personnel qui opte pour le covoiturage. Tout comme la voie prioritaire sur l'autoroute 15 qui connaît beaucoup de succès, des voies similaires sur les autoroutes 20, 13 et 40 devraient toutes être explorées, en plus des artères mentionnées dans le Plan.



Centre universitaire de santé McGill
McGill University Health Centre

CHANTIER No 7

Augmenter la capacité du transport en commun dans le corridor Pont Champlain – Bonaventure.

Le CUSM appuie ce choix de chantier, car de nombreux employés, patients et visiteurs du CUSM viennent de la Rive-Sud. Un meilleur accès par autobus et par train intermodal de la Rive-Sud, notamment des points à l'ouest du Métro Longueuil saura vraisemblablement encourager une hausse dans l'utilisation du transport collectif.

CHANTIER No 13

Doubler en sept ans le réseau de pistes cyclables de Montréal.

De nombreux employés du CUSM n'utilisent pas le vélo comme moyen de transport en raison d'une insuffisance de pistes cyclables au centre-ville. L'élaboration d'un réseau plus complet et sécuritaire au centre-ville sera très appréciée par le CUSM. Ceci saura aider le centre hospitalier universitaire à atteindre son objectif d'encouragement des employés à favoriser d'autres moyens de transport pour venir au travail, et à promouvoir un mode de vie actif auprès du personnel.

RECOMMANDATION No 7

Implanter une nouvelle piste cyclable qui relie le centre-ville au parc du Mont-Royal et améliorer le transport des vélos dans les différents moyens de transport public.

Le CUSM encourage la Ville à considérer une piste cyclable qui reliera le centre-ville au parc Mont-Royal. Cette piste servira non seulement les cyclistes qui désirent se rendre au parc, mais également les employés qui désirent se rendre à l'Hôpital Royal Victoria, à l'Hôpital et à l'Institut neurologiques de Montréal, et à l'Hôpital général de Montréal. Ceux qui parcourent déjà ce trajet à vélo nous ont fait part de leurs craintes quant au manque de sécurité et aux situations dangereuses auxquelles ils font régulièrement face.



De plus, certains employés ont manifesté leur intérêt à faire une partie du chemin entre leur résidence et le travail à vélo, mais demeurent trop loin pour faire le trajet entier. Donc, le CUSM incite la Ville à explorer diverses ententes avec les fournisseurs de transport qui permettront aux employés de se déplacer aisément avec leur vélo dans les autobus, les trains et le métro afin qu'ils puissent rester actifs. Les périodes de pointe devraient être examinées si cette option est sérieusement explorée.

RECOMMANDATION No 8

Ajouter des supports de vélos dans la rue et les stationnements.

Le CUSM fournit à ses employés réguliers des supports à vélo et des endroits d'entreposage pour ceux-ci, et leur donne accès à des douches et à des vestiaires. Le CUSM a remarqué que les supports à vélo qui étaient là au centre-ville les dernières années n'ont pas été réinstallés cet été. La tour du 2155 rue Guy abrite plusieurs bureaux administratifs du CUSM qui ne peut résoudre plusieurs demandes d'employés travaillant dans cet immeuble, car il ne gère pas le bâtiment, son stationnement ni le terrain adjacent.

Il serait bon qu'un projet de loi municipal oblige les stationnements du centre-ville à laisser de l'espace pour que la Ville installe des supports à vélo. Il y aurait ainsi beaucoup plus d'espaces de stationnements pour vélos partout en ville, ce qui encouragerait les cyclistes à se déplacer dans la journée, puisqu'ils sauraient qu'il y aura toujours une place sécuritaire pour stationner leur vélo.

CHANTIERS No 14 et No 17

Mettre en œuvre la Charte du piéton et accroître la sécurité des déplacements.



Les sites du CUSM, notamment l'Hôpital Royal Victoria, l'Hôpital et l'Institut neurologiques de Montréal et l'Hôpital général de Montréal, posent des problèmes d'accessibilité à cause des pentes raides (aggravés en hiver), de la forte circulation dans le secteur, et du manque de voies piétonnes sécuritaires. Toute solution présentée par les intervenants mérite d'être considérée afin d'augmenter la sécurité et le confort des piétons.

RECOMMANDATION No 9

Considérer des surfaces texturées et des rampes pour certains trottoirs particulièrement abrupts et des traverses piétonnières bien identifiées à proximité des sites du CUSM.

Le déneigement et le déglçage des trottoirs et des rues demeurent une préoccupation majeure pour les patients, les visiteurs et les employés du CUSM. Il faudrait refaire la surface des trottoirs sur les pentes abruptes entourant les hôpitaux au pied du mont Royal avec une texture rugueuse qui diminuera le danger de chutes. Il faudrait accorder encore plus d'importance au déneigement ponctuel. À certains endroits, des rampes devraient être installées, car la pente abrupte de ces trottoirs fait en sorte que même les personnes en bonne forme physique sont victimes de chutes, alors pour les personnes âgées à mobilité restreinte...

Plusieurs intersections autour des sites du CUSM sont particulièrement dangereuses pour les piétons, notamment la rue Université, l'avenue des Pins, le chemin de la Côte-des-Neiges et la rue Atwater. Un plus grand effort est nécessaire afin de bien identifier ces intersections et traversées piétonnes achalandées, et d'améliorer leur sécurité.

L'intersection de la rue Peel et de l'avenue Dr Penfield a actuellement une traversée piétonne protégée qui malheureusement réduit le temps alloué aux véhicules pour traverser l'intersection, causant ainsi un embouteillage devant le site de l'Hôpital Royal Victoria. Il serait peut-être judicieux de considérer une traversée piétonne protégée sur demande. Cela diminuera la congestion de la circulation à cette intersection, ce qui est particulièrement problématique aux heures de pointe de l'après-midi.



CHANTIER No 20

Revoir la gouvernance.

Il arrive que le CUSM ait des difficultés dans ses échanges avec la Ville concernant les enjeux liés à l'accessibilité et au transport à cause de la complexité des services de la Ville et au manque apparent de coordination interne.

RECOMMANDATION No 10

Nommer un seul coordonnateur à la Ville pour interagir avec les grands établissements tels que le CUSM, sur les enjeux liés à l'accessibilité et le transport.

Le CUSM estime que s'il pouvait collaborer avec un coordonnateur de la Ville afin de gérer les enjeux et les opportunités en matière de gestion des déplacements, il pourrait alors aider à s'assurer que les accès à ses sites soient plus pratiques et plus sécuritaires.

CONCLUSION

Le CUSM est heureux que le Plan de transport de la Ville aborde un bon nombre des préoccupations du centre hospitalier universitaire quant à la sécurité et à l'accessibilité. En outre, il estime que les objectifs prédominants du Plan sauront répondre aux besoins des futurs campus Glen et de la Montagne, et ce, de façon admirable.

Le CUSM demeure toutefois convaincu que le plan ambitieux de la Ville peut être amélioré. Il incite fortement la Ville à travailler étroitement avec des intervenants des secteurs public et privé afin de s'assurer que toute question qui mérite d'être explorée reçoive l'attention qui lui est due et que le budget requis pour promouvoir un système durable de déplacements soit alloué.

Ces questions couvrent les commentaires émis dans ce document ainsi que les recommandations énumérées ci-dessous :



1. Créer un arrêt à mi-chemin entre l'aéroport international Montréal-Trudeau et le centre-ville, soit à la station intermodale Vendôme.
2. Travailler étroitement avec les intervenants pour s'assurer que les services offerts appuieront les plans de gestion des déplacements mis en œuvre par les grands établissements.
3. S'assurer que les infrastructures du métro peuvent accueillir les personnes à mobilité restreinte.
4. Créer un nouveau trajet d'autobus pour mieux desservir le personnel du CUSM, ses patients et leurs familles, ainsi que ses visiteurs.
5. Revoir les horaires des autobus réguliers et adaptés afin d'augmenter les heures de service.
6. Développer un réseau encore plus développé de voies prioritaires pour autobus et covoiturage vers le centre-ville de Montréal.
7. Implanter une nouvelle piste cyclable qui relie le centre-ville au parc du Mont-Royal et améliorer le transport des vélos dans les différents moyens de transport public.
8. Ajouter des supports de vélos dans la rue et les stationnements.
9. Considérer des surfaces texturées et des rampes pour certains trottoirs particulièrement abrupts et des traverses piétonnières bien identifiées à proximité des sites du CUSM
10. Nommer un seul coordonnateur à la Ville pour interagir avec les grands établissements tels que le CUSM, sur les enjeux liés à l'accessibilité et le transport.

Pour terminer, le CUSM tient à souligner sa fierté de continuer à jouer un rôle important dans le domaine de la santé de la Ville. Son engagement envers l'excellence en soins de santé, en recherche et en enseignement va de pair avec son désir de réduire son empreinte environnementale. En travaillant conjointement de manière continue et progressive sur des initiatives concrètes qui s'inspirent d'une vision commune pour un développement durable, le CUSM croit fermement que l'avenir de Montréal sera brillant. Dans cette optique, l'examen conjoint des commentaires et des recommandations présentés dans ce mémoire sera un engagement solide de la part de la Ville envers le bien-être de la communauté que le Centre universitaire de santé McGill dessert et emploie.